

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

PARAISANT LE MARDI

INSERTIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
ÉDOUARD ROUVEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 4. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 21 Décembre 1880

NOUVELLES LOCALES

Fête de Noël à la Cathédrale.

Vendredi 24 décembre.

8 heures du matin. — Primes, chant du Martyrologe, ensuite exposition du Saint-Sacrement.

6 heures du soir. — Clôture de la Neuvaine préparatoire.

10 heures et demie du soir. — Chant des Matines et Te Deum, présidés par S. G. Mgr l'Evêque, qui célébrera pontificalement la Messe de Minuit.

Samedi 25 décembre.

SOLENNITÉ DE LA NATIVITÉ DE N.-S. JÉSUS-CHRIST

6 heures du matin. — Grand'Messe de l'aurore. — Messes basses jusqu'à 8 heures et demie.

10 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale, après laquelle Sa Grandeur donnera la bénédiction papale, avec indulgence plénière.

3 heures du soir. — Vêpres solennelles présidées par Mgr l'Evêque, sermon et bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche 26 décembre.

FÊTE DE SAINT-ETIENNE

Les offices comme les dimanches ordinaires.

Mardi 28 décembre.

LES SAINTS-INNOCENTS

Fête annuelle de la Sainte-Enfance.

8 heures du matin. — Messe basse célébrée par Sa Grandeur.

2 heures du soir. — Réunion des enfants, présidée par Mgr l'Evêque.

M. Vial, entrepreneur, a offert au Musée de Monaco deux monnaies romaines de bronze et une pièce en argent, trouvées dans les travaux qu'il exécute sur la propriété achetée de M. Griois par la Société industrielle et de construction de Nice, à Monte Carlo.

L'une est un grand bronze, bien conservé, de Gordien le Pieux (vers 239 de notre ère), décrit dans Cohen, sous le n° 268: IMP. CÆS. M. ANT. GORDIANVS. AVG. Buste lauré à droite, avec le paludamentum.

Revers: PAX. AVGVSTI. S. C., la Paix debout à gauche, tenant une branche d'olivier et un sceptre transversal.

L'autre est un moyen bronze fruste, qui paraît être d'Antonin, et dont le revers semble analogue.

La petite monnaie d'argent porte, d'un côté, la figure nimbée d'un évêque, et, de l'autre, la croix de Savoie, dans un cercle quadrilobé.

M. le docteur Gassies a offert au Musée de Monaco un jeton de cuivre du XV^e siècle, portant, d'un côté, une croix fleurdéliée dans un cercle quadrilobé, avec la légende: SVI. NOVME. DE. LATON.

Sur l'autre face, un mouton à longue laine, surmonté d'une croix patée, avec pennon flottant et entouré de la légende: MOYTON, HVYTE. BIEN.

Jeudi dernier, l'orchestre du Casino a repris ses concerts de musique classique, au grand contentement des dilettanti. Un public d'élite (un vrai public de premières) se pressait sous les lambris dorés de la belle salle de Garnier. C'était une véritable solennité. Le programme, composé avec le goût délicat de M. Accursi, promettait merveilles. Qu'on en juge:

1. Ouverture d'Oberon..... Wéber.
2. Menuet et passepied de Castor et Pollux..... Rameau.
3. Symphonie en ut majeur..... Beethoven.
Allegro con brio, andante con moto, minueto vivace, allegro.
4. Scherzo de la troisième suite Roma Bizet.
5. Première partie du Concerto pour le violon (M. Corsanego)..... Mendelssohn.
6. Valse lente et pizzicati de Sylvia.. Léo Delibes.
7. Marche du Tannhauser..... R. Wagner.

L'orchestre, cela va sans dire, a été applaudi à outrance. Ajoutons que, depuis la reprise des concerts de la saison sous la direction de M. Accursi, nos musiciens se surpassent: style et ensemble, l'exécution atteint la perfection.

Le concert du soir a eu lieu avec le concours de M^{lle} Moretti, mandoliniste, et de M. Buisson, dit Tisté, tambourinaire.

M. Buisson, qui joue à la fois du fifre et du tambourin, a exécuté un air (*Magali*) et une farandole provençale, musique de Pessard, et la marche des *Rois Mages*, de Félicien David.

Le talent de M. Buisson est plein d'originalité et de couleur locale; aussi a-t-il été très applaudi, bien que, de l'avis de beaucoup de spectateurs, le cadre fut trop vaste et peu favorable à ces mélodies amies de la solitude champêtre; tout à fait à leur place sous le ciel de la Provence, ayant les oliviers, la montagne et la mer bleue pour décors, ils semblaient peut-être un peu dépayés sur la scène brillante de Monte Carlo, et accompagnés par l'orchestre de M. Accursi.

M^{lle} Moretti a obtenu un grand succès dans une fantaisie d'Artot, *Souvenirs de Bellini*, qui lui a valu trois chaleureux rappels. La mandoline, cet instrument si ingrat, chante, sous ses doigts, avec des finesses surprenantes. Ajoutons que M^{lle} Moretti n'a

pas plus de quatorze ou quinze ans, ce qui rend son talent plus extraordinaire encore.

Enfin, l'orchestre a enlevé avec une *maëstria* incomparable, une fantaisie sur l'*Africaine*, l'*Invitation à la Valse*, de Weber, et la *Marche funèbre d'une Marionnette*, sorte de poème musical héroï-comique, ravissante composition de Gounod. On entend successivement défiler ces artistes favoris de notre jeune âge; chacun verse une larme, un refrain, sur le cercueil du défunt, et cela avec des accents de guignols cassés, disloqués, si bizarres, si drôlement rendus par les violons et les autres instruments, que l'on ne peut s'empêcher d'admirer ce bijou musical qui est un chef-d'œuvre en son genre.

Cette marche a été, avec la *Ronde Turque*, de Michaëlis, le succès de la saison dernière. On n'a encore remplacé ni l'une ni l'autre.

L'Administration du Casino, ne pouvant répondre aux nombreuses demandes qui lui parviennent, donne avis qu'un bureau spécial, pour la location des places, sera établi dans l'atrium, quelques jours avant les représentations lyriques de M^{me} Adeline Patti. Ces représentations doivent commencer le 22 janvier prochain.

L'Administration regrette de ne pouvoir donner satisfaction aux demandes d'invitations et de billets de faveur qui lui sont adressées à cette occasion.

On nous écrit de Mons (Belgique) que la Société des Sciences, Arts et Lettres du Hainaut vient de célébrer le quarante-septième anniversaire de sa fondation. Dans la séance solennelle tenue à cette occasion, trois médailles ont été décernées aux lauréats du concours ouvert en 1879. Parmi ceux-ci était M. de Manet, de la Bibliothèque Royale, chancelier du Consulat Général de Monaco à Bruxelles, qui a obtenu la médaille d'or pour son *Histoire de Fontaine-l'Evêque*.

Nos félicitations au savant lauréat.

On annonce que la Compagnie P.-L.-M. se propose d'établir, sur différentes parties de son réseau, un service de contrôleurs-interprètes, à l'usage des étrangers qui voyagent en si grand nombre sur ses principales lignes et notamment sur celle de Paris à Nice.

Nous avons reçu un spécimen du journal italien illustré *la Caccia*, qui semble vouloir disputer la

faveur du public à la *Chasse illustrée*, la publication si soignée et qui doit une partie de son légitime succès à la verve intarissable de M. le Marquis de Cherville.

Nous extrayons du *Gaulois*, du 12 de ce mois, les lignes suivantes, consacrées par *Fantasio* à M. Jules Cohen. C'est le compte rendu succinct, pris sur le vif, d'une répétition générale au Conservatoire.

L'artiste qui fait l'objet des éloges de *Fantasio* a presque droit de cité chez nous, où il a, d'ailleurs, plus d'une affection. Sa sœur, M^{me} Amélie Pollonais, bien connue du monde des lettres, est une des notabilités du département des Alpes-Maritimes, et sa charité est proverbiale dans tout Nice, comme au cap Ferrat et à Villefranche. Laissons parler *Fantasio* :

Quatre heures. La séance va commencer. Filles et garçons, correctement séparés par une allée médiane, abaissent leurs regards, devenus sérieux, sur les feuillets chargés de *dièses* et de *bémols*.

Chut ! M. Jules Cohen apparaît sur l'estrade et prend place devant un immense piano à queue, éclairé par deux bougies munies de réflecteurs. Tout Paris connaît cette physionomie sympathique, ce grand et beau garçon dont le visage est encadré par une immense barbe noire, abondante et soyeuse. Front large, découvert ; cheveux frisés, œil vif, scrutateur et pétillant de malice. Une vraie silhouette de guerrier assyrien ! M. Cohen est le frère de l'auteur du *Club* ; il est chef des chœurs à l'Opéra, professeur mondain de chant, il enseigne depuis dix ans au Conservatoire, où il a formé des élèves qui sont devenus, grâce à lui, des illustrations souveraines et des talents incontestés. M. Cohen est surtout l'auteur des *Bleuets*, un opéra chanté à Londres cet été, par la Patti. L'œuvre était digne de l'interprète. C'est encore lui qui a recruté, pour le théâtre de Monte Carlo, la troupe à la tête de laquelle figurent M^{me} Patti et M. Nicolini.

Pan ! pan ! les premiers accords retentissent, et voilà M. Cohen, la main droite courant sur le clavier, la gauche s'agitant dans l'air pour battre la mesure, le pied résonnant sur le plancher, et marquant fiévreusement les *forte* et les *tutti*.

Les soprani lancent leurs trilles limpides et perlées, luttant contre les notes majestueuses et graves des contraltos, tandis que les voix claires des ténors alternent avec les bourdons tonitruants des basses. — Choral irréprochable, ensemble parfait, où soixante-dix cantatrices et cinquante-huit chanteurs unissent leurs efforts et confondent leurs qualités natives, fécondées par l'irréprochable méthode du maître.

Ah ! c'est sérieux aussi, et les gosiers entrent rigoureusement en action ; les morceaux que l'on répète, deux envois de Rome, seront exécutés jeudi prochain au Conservatoire, en séance solennelle.

Autour du maître s'agitent les auteurs ; ils vont et viennent, le pas rapide, le regard interrogateur : ce sont MM. Wormser et Rousseau, deux jeunes compositeurs pleins d'avenir. La *Poésie sacrée*, fragment d'oratorio, de M. Wormser, produira, croyons-nous, un grand effet ; le *Sabinus*, de M. Rousseau, révèle des qualités magistrales.

Ajoutons que M. Cohen est né artiste ; la fée de la musique l'a doué, au berceau, de toutes les qualités nécessaires au maestro. Dès l'âge de huit ans, il aurait pu, comme Mozart, enseigner le piano. Il est venu, l'an dernier, diriger les chœurs pendant les représentations de Faure et de M^{me} Miolan-Carvalho au Casino. Parmi les compositions qui l'ont placé en vue, nous citerons les chœurs d'*Athalie*, où l'on sent la facture de l'élève préféré d'Halévy.

TIR AUX PIGEONS

CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES

Jeu di 16 décembre 1880.

Beaucoup de spectateurs, temps superbe ; 16 tireurs. On remarque dans le *stand* : MM. Lafond, Pennell, baron de Saint-Trivier, de Tavernost, Halford, chevalier Figoli, van Hoobrick, Vitton, Kennedy, Brouilly, etc.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 24 mètres.

Gagnée par M. Drugman (5 sur 5).

12 tireurs.

PRIX D'OUVERTURE. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 24 mètres.

1^{er}, M. le capitaine Twynam (11 sur 11) ;

2^e, M. Cholmondeley-Pennell (10 sur 11).

16 tireurs.

Quelques poules à volonté, gagnées par MM. le baron de Saint-Trivier, Drugman et Day. Un *doublé*, gagné par M. le baron de Saint-Trivier. — 6 tireurs à chaque poule.

Pour illustrer cet événement, l'humoristique crayon de Bertall a croqué, de façon charmante, le portrait du vainqueur et celui de son prix. Au-dessous, on lit : « Capitaine TWYNAM — *plan, coupe et élévation* — vainqueur du prix d'ouverture. »

Lundi 20 décembre 1880.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 24 mètres 1/2.

Partagé entre MM. Halford et Larguier.

PRIX DE DÉCEMBRE. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 24 mètres 1/2.

1^{er}, M. le baron de Saint-Trivier, objet d'art (8 sur 8) ;

2^e, partagé entre MM. Drugman et Moore (7 sur 8).

21 tireurs.

Vendredi 24 décembre 1880.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres.

PRIX DE NOËL. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 25 mètres.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Nous lisons dans le *Petit Marseillais* :

« Par suite de l'affluence des voyageurs se rendant à Nice, il y a eu hier deux trains rapides qui ont été formés à Paris et qui sont arrivés à 20 minutes d'intervalle à la gare de Marseille : le train 5 est entré en gare à l'heure réglementaire, 10 heures 40 du matin, et le train 5 (bis), à 11 heures. Un avis, affiché à la gare, prévenait le public de l'arrivée de ce train supplémentaire. »

— *Avis au commerce.* — Nous apprenons que, sur diverses places, des escrocs ont présenté à l'escompte des billets à ordre portant la *fausse* signature d'une honorable maison de Marseille.

Il serait à désirer que, si cette tentative se renouvelait dans notre région, les auteurs de ces manœuvres criminelles pussent être arrêtés et mis ainsi dans l'impossibilité de continuer leur coupable exploitation.

Villefranche. — Quatre navires russes sont entrés en rade de Villefranche.

Menton. — Un vol à main armée et par escalade a eu lieu, vers 2 heures du matin, dans une villa des environs de Menton et dans des circonstances exceptionnelles. La villa est habitée par une famille anglaise, la famille Davis, composée de deux femmes et une domestique. Vers l'heure susindiquée, quatre individus, le visage couvert de masques, se sont introduits et ont dérobé soit en monnaie, soit en bijoux, pour une valeur de 2,300 francs environ. Ces individus parlent assez correctement le français, mais avec un accent italien fortement marqué. Deux de ces malfaiteurs audacieux sont entre les mains de la justice.

Breil. — Le *Phare du Littoral* annonce que la construction de la route Nationale n° 204, entre Breil et la frontière italienne, va enfin s'effectuer, de manière à permettre la circulation des voitures de Vintimille à Coni. On sait que cette route est depuis longtemps déjà fréquentée en Italie et que la petite lacune existant sur le territoire français était le seul obstacle à ce qu'elle le fût sur tout son parcours.

En dehors de son importance économique, la route n° 204 sera fort appréciée des touristes amateurs des sites pittoresques.

Bordighera. — Un service télégraphique de jour vient d'être installé à la Bordighera.

San Remo. — Un journal, intitulé *la Riviera di ponente*, va paraître le mois prochain à San Remo. Il a publié un numéro spécimen qui nous paraît de nature à obtenir de nombreuses sympathies.

Oneglia. — La fièvre aphteuse sévit parmi les bêtes à cornes de la vallée, et les autorités se préoccupent de parer à la contagion.

Nervi. — M. Bernard Marzano, demeurant à Saint-Hilaire de Nervi, a légué tout son patrimoine d'environ 500,000 francs à la future école pratique d'agriculture projetée dans la province de Port-Maurice.

Savone. — Dans sa *Description de l'arrondissement de Savone*, M. l'abbé Albert Cougnet, vice-président de la Société Economique, relate, dit le *Progrès de Savone*, une curieuse collection de végétaux fossiles, recueillie par le R. curé D. Pietro Perando di Sassello, qui, depuis plus de vingt ans, fouille les montagnes des environs. Ce musée paléontologique, s'il n'est pas le seul de son genre, est au moins l'un des plus riches de l'Europe, puisqu'il comprend plus de mille plantes de diverses espèces, outre les merveilleux palmiers qui croissent actuellement au Chili. Plusieurs d'entre elles, aujourd'hui rares dans notre région, ne végètent plus guère que dans l'autre hémisphère.

Le nombre des plantes à feuilles persistantes semble plus grand que celui des espèces à feuilles caduques, et plusieurs conservaient leurs fruits jusqu'à la nouvelle floraison.

La flore de cette collection appartient aujourd'hui, pour la plus grande partie, à la zone torride, et l'on n'y retrouve pas les sujets de la flore alpine de l'Italie septentrionale. Beaucoup de ces genres vivent actuellement dans les plaines basses de l'Europe méridionale et du nord de l'Amérique. Tels sont divers palmiers à éventails et à feuilles pennées, les sicopodes, cinnamomes, etc.

Les fossiles du R. Perando ont été trouvés dans le miocène inférieur, et quoique tous aient exactement conservé leur caractère, les plus remarquables sont ceux découverts à la base de ce terrain. La masse sous laquelle ils gisaient est formée de débris des roches serpentineuses et d'une quantité de lamelles de talc et de mica. Leur couleur noire fait ressortir les plus minces filaments. Certaines fougères paraissent avoir été subitement arrachées de leur tige, et on peut encore compter leurs spores.

De beaux exemplaires d'une faune assez nombreuse confirment le témoignage de l'heureuse époque à laquelle se rapporte cette rare végétation. Remarquables entre tous sont des exemplaires de tortues d'une conservation exceptionnelle. La faune marine est également remarquable par la variété des genres et des espèces. Citons entr'autres les coquilles, les madrépores, les coraux.

Enfin, dans le musée du R. Perando, on admire des centaines d'instruments de la période de la pierre polie, flèches, couteaux, etc., dont plusieurs se font remarquer par la perfection du travail et se rapportent au type danois. Les objets, tant en os qu'en pierre, recueillis dans les cavernes, sont des plus intéressants. Entre tous, les crânes humains extraits de la grotte de Finale méritent une attention particulière, surtout deux brachicéphales du type ligurien et un dolicocephale du type sarde, très rare sur le continent.

— La nouvelle qu'on avait retrouvée cinquante cadavres de naufragés de l'*Oncle-Joseph*, jetés sur la plage de Savone, était fautive. Les journaux de cette ville la démentent.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*.)

Malgré l'apparat déployé pour l'enterrement de M^{me} Thiers, ses funérailles n'ont pas eu le don d'émouvoir la population parisienne. Le côté parcimonieux du caractère de M^{me} Thiers lui a toujours fait tort auprès de l'opinion, et a empêché qu'on appréciait, comme elles le méritaient, les réelles qualités de sa personne. On estimait M^{me} Thiers, mais elle n'était pas sympathique.

La question d'intérêt, qui tenait tant de place dans l'existence qui vient de s'éteindre, se manifestait parfois sous des formes aussi comiques qu'inattendues.

Vous savez que le potager de Versailles est une des gloires de la culture française. Les choux y poussent gros comme des potirons, et les asperges, épaisses comme des colonnes du Corps Législatif. Quant aux haricots, on les mangerait crus, tellement ils sont appétissants.

La collection, au grand complet, des légumes des deux mondes est représentée là sous ses aspects les plus beaux, et la moindre salade s'y montre dans toutes les variétés de son espèce. C'est donc à la fois une institution agréable pour les consommateurs, et

utile pour les producteurs, qui viennent y chercher des types de culture.

Le potager en question relève du Domaine. Au lendemain de la guerre, le gouvernement, s'efforçant de réaliser, de tous côtés, des économies, eut un moment l'idée de le supprimer. Mais M. de Larcy plaïda en sa faveur et fit observer qu'en livrant au commerce les légumes qu'il produirait, on pourvoirait, et au delà, à ses frais d'entretien. Le potager fut donc sauvé.

Or, six mois après cette histoire, arrive au ministère de l'agriculture une requête demandant, d'une façon pressante, les fonds nécessaires pour payer les jardiniers :

— Mais on n'a donc pas vendu les légumes ? interroge le chef de bureau.

— Le moyen ? Rien que pour les pois, M^{me} Thiers, pour la présidence, en a requis cent quarante mille !...

Les plus grands esprits n'échappent pas à cette manie de l'accaparement et de l'épargne. Victor Hugo est légendaire sur ce point. A la séance de réception de M. Labiche à l'Académie Française, on me racontait, sur ce côté faible du grand poète, une anecdote typique. Le 24 ou le 25 février 1848, il y avait séance réglementaire à l'Académie. Un trône s'écroulait, la révolution grondait dans la rue ; qui eut songé à l'Institut ?

Un seul immortel y pensa ; ce fut Victor Hugo. Unique visiteur du palais Mazarin, il empocha la totalité des jetons dédaignés par ses confrères.

Mais la chose fit du bruit ; vint le 2 décembre. Chaque académicien se rappela *in petto* l'équipée Hugo et, à la séance de ce jour-là, quand M. Pin-gard ouvrit les portes de l'Institut, trente-six immortels s'y précipitèrent.

Voilà, n'est-il pas vrai, prouvée une fois de plus la supériorité du 2 décembre sur le 24 février. Niez donc devant ce fait la confiance de l'Académie envers l'Empire.

A propos de l'Académie, c'est jeudi qu'a lieu la réception de M. Maxime Du Camp, dont l'élection, à cause de son ouvrage sur la *Commune*, souleva tant de colère dans le parti radical. M. Du Camp succède à M. Saint-René Taillandier, disciple littéraire de l'abbé Trublet, compilateur patenté de la *Revue des Deux-Mondes* et importateur en France des ouvrages étrangers, à l'effet de greffer sur eux sa propre réputation. Ce n'est point là un sujet de haut vol pour un discours.

M. Caro, le philosophe des dames et demoiselles, répondra à M. Du Camp. L'eau sucrée traditionnelle ne se changera pas jeudi, à l'Académie Française, en vin de Bourgogne ou en vin de Champagne. Au contraire, on a toute chance pour qu'une forte addition de fleur d'oranger y soit ajoutée.

Au milieu de toutes les œuvres de bienfaisance qu'imagine la charité contemporaine, il en est une qui vient de se fonder, et, par son caractère nouveau, appelle spécialement l'attention. C'est l'association des Femmes du Monde, destinée à venir en aide aux femmes des officiers de terre et de mer, des fonctionnaires civils et des magistrats qui se trouvent frappés par des revers de fortune.

La présidente de l'œuvre est M^{me} la duchesse de Trévise. Les vice-présidentes, M^{mes} de Gueydon, de Ladmirault, de Larcinty. Les secrétaires, les baronnes de Reiset, de Marolles, de Cambourg. Parmi les dames patronesses, je relève au hasard les noms de la marquise de Blocqueville, de la duchesse de Richelieu, de la marquise Canrobert, de la duchesse de Galiera, de la marquise d'Espeuilles, de la marquise Randon, de la princesse de Montleart, etc., etc.

Cette semaine, l'association des Femmes du Monde inaugure un magasin, 36, boulevard Haussmann, où les dames patronesses viendront chaque jour elles-mêmes, de trois à six heures, exercer le rôle de vendeuses au profit de l'œuvre. Il y aura là de la lingerie, des objets de nouveautés, des bibelots de toute espèce, et, par-dessus tout, le sourire des vendeuses, venant justifier toutes les prodigalités possibles.

Je souhaite le plus vif succès à cette jolie idée, sans cependant m'illusionner sur son compte. La présence réelle dans la coopération mondaine est un mythe. Il ne faut pas demander aux gens plus qu'ils ne peuvent donner. Or, si nos aimables mondaines délient volontiers les cordons de leur bourse, elles

ont moins de goût pour se prêter, de leur personne, aux œuvres de charité. Par ci, par là, elles descendront bien à une quête à l'église, à figurer à un comptoir de *faucy-fair*, mais c'est tout. Voulant faire de cela une tâche quotidienne me paraît un aimable rêve. Ce qui est plus sérieux pour l'association des Femmes du Monde, c'est la cotisation de douze francs par an qu'elle réclame de ses adhérentes, et voilà pourquoi j'ai pris la peine de la signaler à mes lectrices du *Journal de Monaco*.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS

NOTES D'UN CURIEUX

L'Orfèvrerie française

Le goût de la parure est essentiellement humain. Après avoir eu l'idée de s'embellir à l'aide de bijoux, de tissus recherchés, l'homme a songé à orner les objets qui servaient à son usage : les armes, les meubles, les vases d'argile ou d'airain, etc.

Du jour où il enjoliva ses lances de matières précieuses, son mobilier et ses poteries de dessins, et en leur donnant des formes plus gracieuses, l'homme créa l'art industriel.

Théophile Gauthier l'a dit quelque part : le caniche le plus civilisé n'a jamais eu l'idée de se mettre des boucles d'oreilles, et le Papon stupide, qui mange de la glaise et des vers de terre, s'en fait avec des coquillages et des baies colorées.

Nos ancêtres de l'âge quaternaire, à peine encore couverts de peaux de bêtes mal roulées, portaient déjà des colliers, des pendeloques, mille ornements de pierres de différentes couleurs.

L'art de l'orfèvrerie remonte donc loin dans l'histoire de l'intelligence humaine (1). Malheureusement l'antiquité ne nous a laissé que de très rares objets d'orfèvrerie : les luttes des peuples entre eux ayant amené, presque toujours, la destruction de ces vestiges de leur ancienne splendeur ou leur transformation. On sait, pour ne citer qu'un fait, que les Hébreux s'empressaient de briser les choses précieuses trouvées chez leurs ennemis et de les faire servir, sous une autre forme, à la célébration du culte du Seigneur. Plus tard, les dépouilles opimes du temple eurent à subir les mêmes vicissitudes.

Combien de ces pièces, qui seraient aujourd'hui, pour les curieux d'orfèvrerie, de véritables trésors, n'ont-elles pas servi, converties en monnaies d'or et d'argent, aux besoins croissants des nations ?

Les Egyptiens connaissaient tous les secrets de l'orfèvrerie ; les récentes découvertes de la science attestent que, sous ce rapport comme sous tous les autres relatifs aux arts et à la civilisation, l'Egypte peut être considérée comme le berceau du monde.

A l'exposition universelle de 1867, on admirait des bijoux merveilleux appartenant au musée de Boulak, où ils avaient été recueillis par Mariette Bey, et qui dataient de l'époque de Joseph.

Les livres saints font fréquemment mention de bijoux et de pièces d'orfèvrerie. L'*Exode* nous montre Moïse convertissant en vases propres au culte, les ustensiles d'or, bracelets et bijoux des Israélites. La description du temple de Salomon accuse, même en tenant compte de l'exagération orientale, des richesses inouïes.

Homère nous a laissé, dans l'*Odyssée*, de merveilleux détails sur l'orfèvrerie de son temps et sur l'alliage des métaux, en décrivant les présents faits par Ménélas à Hélène, le bouclier d'Achille, le trône de Midas, etc.

Le luxe exagéré, nous pouvons le dire en passant, a souvent donné lieu à nombre de lois somptuaires. Dans l'antiquité, ces lois limitaient la dépense dans les festins, dans les réunions, dans les habillements.

Vers l'an 700 avant Jésus-Christ, le législateur Locrien Zaleucus défendait à toute femme de condition libre de se faire accompagner, par la ville, par plus d'une esclave, de sortir de nuit, de porter des dorures et des broderies, à moins qu'elle ne soit de mauvaises mœurs, auquel cas elle portera une ceinture enrichie d'or. Ne serait-ce pas là l'origine du proverbe : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée* ?

Pline, nous initiant à la vie des Romains, nous décrit la richesse de leur mobilier. La découverte faite l'an dernier, à la Condamine, du trésor trouvé dans les fondations du gazomètre, nous permet de juger l'état

(1) Notons ici que la bijouterie proprement dite, jusqu'à une époque assez rapprochée de nous, ressortait de l'orfèvrerie. On disait orfèvre-joaillier, orfèvre-bijoutier, etc.

de perfection atteint par l'art de l'orfèvrerie et de la bijouterie à Rome. La savante notice qu'a écrite M. Héron de Villefosse, membre de la Société des Antiquaires de France, sur cette précieuse trouvaille (notice qui va être publiée dans l'*Annuaire* de la Principauté pour 1881) donne des détails circonstanciés sur le travail des orfèvres au III^e siècle.

Il y aurait des volumes à écrire, si l'on voulait faire l'histoire complète de cette antique industrie. Bornons-nous seulement à constater le talent des Goths en fait d'orfèvrerie. Le musée de Cluny, à Paris, possède de remarquables spécimens de diadèmes de rois goths trouvés en Espagne. Les travaux de Saint-Eloi, qui avait appris les rudiments de son art à l'école d'orfèvres de Limoges, montrent que les travaux d'orfèvrerie des Francs égalaient au moins les travaux gothiques.

Passons sans transition au moyen âge : on peut observer dans les objets recueillis par les musées et les collectionneurs, l'activité déployée par les communautés d'orfèvres, activité stimulée par la recrudescence des croyances religieuses. On a du moine Théophile un Essai sur divers arts (*Schedula diversarum artium*), qui donne les détails les plus précis sur les procédés de fabrication employés par les orfèvres (*auri fabri*) au moyen âge. La plupart des objets dont s'occupe Théophile sont destinés aux églises. « Enflamme-toi désormais, dit-il à son élève dans le prologue du livre, d'une ardeur plus laborieuse ; ce qui manque encore parmi les instruments de la maison du Seigneur, viens le compléter dans le travail de ta pensée. » Les inventaires des ducs de Bourgogne, les comptes de l'argenterie des rois de France aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles, attestent dans l'orfèvrerie française une richesse, un goût et un talent qui n'avaient alors de comparable que le degré de perfection atteint par l'art de la broderie.

Déjà l'orfèvrerie avait, depuis longtemps, une organisation. Les statuts de 1260 (pendant le règne de saint Louis), les seuls dont on a conservé trace, n'étaient évidemment que la révision d'autres plus anciens. Une réglementation rigoureuse était imposée aux communautés d'orfèvres. L'apprentissage était soumis à des conditions spéciales. Il était fixé à un nombre d'années limitées et la quantité des apprentis était elle-même assignée. Un règlement du XIII^e siècle porte cette clause bizarre :

« Nul orfèvre ne puet avoir que un apprenti estrange ; mès de son lignage ou du lignage de sa fame, soit de loing, soit de près, en puet-il avoir tant come il li plaist (1). »

Le travail était l'objet d'une surveillance spéciale : les fourneaux des orfèvres devaient être en vue et à six pieds du vitrage de la rue ; les heures de travail des ouvriers étaient déterminées par la police ; enfin, un collège composé de gardes orfèvres élus par les maîtres de la profession fixait l'impôt, le percevait, contrôlait les titres d'ouvrages d'or et d'argent sous la juridiction de la cour des monnaies. Chaque ouvrier voulant passer du compagnonage dans la maîtrise devait produire le chef-d'œuvre prescrit par les statuts et prêter serment devant les officiers des monnaies (2). Il subissait un examen sur le titre et l'alliage, puis choisissait alors son poinçon personnel « qui portait ordinairement les lettres initiales de ses noms, une devise à son choix, une fleur de lis couronnée et deux petits ronds en forme de grains, afin de faire observer qu'il n'y avait que deux grains de remède dans le titre des matières (3). »

A côté de ces sévères sujétions, les communautés d'orfèvres jouissaient de très grandes faveurs. Philippe IV donna, en août 1345, à la corporation des orfèvres de Paris des armoiries qui étaient : une croix d'or dentelée sur champ de gueules, accompagnée de deux couronnes et de deux coupes aussi d'or, à la ban-nière de France en chef. Jean I^{er} permit aux orfèvres de faire construire une chapelle dédiée à Saint-Eloi, leur patron, et leur fit donner des reliques de ce saint par Innocent VI. Les orfèvres indigents étaient soignés aux frais de la communauté. Ce corps de métier était en telle considération, que les administrateurs de la ville, dit Diderot, n'oubliaient jamais de le désigner pour porter le dais dans les entrées des rois, reines ou légats.

Nous avons parlé des lois somptuaires de l'antiquité, enregistrons un fait qui se place naturellement ici :

La féodalité avait amené un luxe tel, que Louis XII crut devoir interdire la fabrication de l'orfèvrerie dans le royaume. Les grands ne se corrigèrent point et en firent venir de Venise. Les orfèvres français furent ruinés ; ce que voyant, le roi révoqua son édit.

(A suivre.)

(1) *Causeries économiques*, par Octave Noël.

(2) On conserve encore à Abbeville le chef-d'œuvre qui fut exécuté par de Poilly, le père du graveur de ce nom.

(3) Larousse.

Etude de M^e VALENTIN, Notaire et Défenseur.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Louis Valentin, notaire à Monaco, le neuf décembre mil huit cent quatre-vingt,

Monsieur Paul Verhoeven, propriétaire, demeurant à Paris,

Ayant élu domicile audit Monaco, en l'étude de M^e Valentin, notaire susnommé,

A acquis de monsieur Adolphe Rouderon, propriétaire, et madame Léocadie Strafforelly, son épouse, demeurant ensemble à Monaco,

Une propriété située à Monaco, quartier du Tenao inférieur, d'une contenance de sept mille deux cent trente-trois mètres carrés environ, confrontant, du nord, à la route de Monaco à Menton; du midi, à la ligne du chemin de fer; de l'ouest, à la propriété de monsieur Charles Rouderon et à un chemin appartenant à ce dernier, et, de l'est, à un chemin descendant à la mer, avec tous les droits qui y sont attachés.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix principal de cent cinquante mille francs.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui-même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt.

Signé: L. VALENTIN, défenseur.

Etude de M^e HENRI LEYDET, Notaire à Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte reçu par M^e Leydet, notaire à Monaco, le cinq décembre mil huit cent quatre-vingt, enregistré et transcrit,

Monsieur Auguste Griois, propriétaire, demeurant et domicilié à Monaco, a vendu, pour le prix de quinze mille cent soixante francs, à la Société anonyme immobilière et de construction, de Nice, ayant son siège social en la même ville, et autorisée dans la Principauté par arrêté de Son Excellence monsieur le Gouverneur Général, en date du vingt-quatre février dernier, pour laquelle domicile a été élu à Monaco, en l'étude de M^e Leydet, notaire susnommé,

Une parcelle de terrain, située à Monaco, quartier du Carnier, de la contenance de sept cent cinquante-huit mètres carrés, confrontant: au nord, à un chemin à ouvrir; à l'ouest, à la limite du territoire français; au sud, au chemin des Moneghetti; et, à l'est, à un sentier.

Une expédition de cet acte, transcrit, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté le vingt décembre courant.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur ledit immeuble des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine de déchéance.

Monaco, le vingt décembre mil huit cent quatre-vingt.

H. LEYDET.

Etude de M^e HENRI LEYDET, Notaire à Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte reçu par M^e Leydet, notaire à Monaco, le cinq décembre mil huit cent quatre-vingt, enregistré et transcrit,

Monsieur Joseph Durandy, ingénieur, Chevalier de la Légion d'Honneur, demeurant et domicilié à Nice (Alpes-Maritimes), ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Leydet, notaire, a vendu, pour le prix de quarante-sept mille huit cent vingt francs, à monsieur Louis-Benoît-Antoine-Auguste Chocqueel, négociant, demeurant et domicilié à Paris, rue Vivienne, 20, ayant aussi fait élection de domicile en l'étude de M^e Leydet, notaire susnommé,

Une parcelle de terrain, située à Monaco, quartier de Roqueville, de la contenance de quinze cent quatre-vingt-quatorze mètres carrés, confrontant: au nord, à l'allée des Moneghetti; au sud, à un passage appartenant à monsieur de Zlotnicki; à l'est, au chemin de Roqueville; et, à l'ouest, encore à monsieur de Zlotnicki.

Une expédition de cet acte, transcrit, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, le vingt décembre courant.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur ledit immeuble des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine de déchéance.

Monaco, le vingt décembre mil huit cent quatre-vingt.

H. LEYDET.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de cartes.

L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétariat du Casino.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 13 au 19 Décembre 1880

GOLFE JUAN. b. *Toujours-le-même*, fr., c. Carlon, sab. ID. b. le *Charles*, id., c. Allègre, id. ID. b. *St-Joseph*, id., c. Roux, id. ID. b. *Virginie*, id., c. Isoard, id. ID. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id. ID. b. la *Fortune*, id., c. Moute, id. ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, sable.

ID. b. *St-Pierre*, id., c. Giraud, id. ID. b. *Six-Sœurs*, id., c. Sève, id. ID. b. *Jeune-Eloïse*, id., c. Aune, id. ID. b. *Thérésine*, id., c. Bluat, id. ID. b. la *Fortune*, id., c. Moute, id. ID. b. le *Charles*, id., c. Allègre, id.

NICE. cutter *Joseph-Joséphine*, id., c. Raphel, poterie. GOLFE JUAN. b. *l'Assomption*, id., c. Barral, sable. ID. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id. ID. b. *Toujours-le-même*, id., c. Carlon, id. ID. b. *Virginie*, id., c. Isoard, id. ID. b. *Divine-Providence*, id., c. Fochon, sable.

Départs du 13 au 19 Décembre 1880

GOLFE JUAN. cutter *Joseph-Joséphine*, fr., c. Raphel, sur lest. ST-TROPEZ. goél. *Léonie-Victorine*, id., c. Fabre, id. GOLFE JUAN. b. *Toujours-le-même*, id., c. Carlon, id. ID. b. le *Charles*, id., c. Allègre, id. ID. b. *St-Joseph*, id., c. Roux, id. ID. b. *Virginie*, id., c. Isoard, id. ID. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id. ID. b. la *Fortune*, id., c. Moute, id. ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, sur lest.

ID. b. *St-Pierre*, id., c. Giraud, id. ID. b. *Six-Sœurs*, id., c. Sève, id. ID. b. *Jeune-Eloïse*, id., c. Aune, id. ID. b. *Thérésine*, id., c. Bluat, id. ID. b. la *Fortune*, id., c. Moute, id. ID. b. le *Charles*, id., c. Allègre, id. ID. b. *l'Assomption*, id., c. Barral, id. ID. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id. ID. b. *Toujours-le-même*, id., c. Carlon, id. ID. b. *Virginie*, id., c. Isoard, id.

GOLFE JUAN. b. *Divine-Providence*, fr., c. Fochon, sur lest. NICE. balanc. *Nuovo S. Giuseppe*, ital., c. Defonsi, charbon.

OCCASION EXCEPTIONNELLE
582 mètres de terrain

A VENDRE A MONACO

en face la gare de marchandises, à côté de la Réserve.

Prix: 25,000 fr., moitié comptant

S'adresser: à M^e Valentin, notaire à Monaco; à M. Gindre, agence, avenue de la Gare, à la Condamine; à M. Goub, comptable, hôtel de Russie, à Monte Carlo; à M. Noyer, agence, place Charles-Albert, à Nice.

F. PETER LE MONNIER
CHIRURGIEN-DENTISTE

rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine

Visible tous les samedis.

M^{me} TRENQUIER SAGE-FEMME DE 1^{re} CLASSE DE LA FACULTÉ DE MONTPELLIER Boulevard des Bas-Moulins Maison du chemin de fer, MONTE CARLO

M^{me} L. LINGERI, de la faculté de Munich,

M^{lle} A. LINGERI, de la faculté de Montpellier,

SAGES-FEMMES de première classe

PRENNENT des PENSIONNAIRES

CONSULTATIONS LE MARDI ET LE VENDREDI

De 2 à 4 heures

rue de l'Eglise, 4, Monaco

On parle anglais, français, allemand et italien.

PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE

MONACO-CONDAMINE

SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA

de P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon: 2 fr.; la boîte: 1 fr. 25.

Dépôts: A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie. A Marseille, Pharmacie Centrale. A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

HOTEL DE LA PAIX HOTEL-RESTAURANT

Rue Basse, Monaco.

DE LA CONDAMINE

TABLE D'HOTE. — PENSION. TABLE D'HOTE. — PENSION.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1880

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Décembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h.	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir			
	12	763.5	762.8	762.5	762.3	763.4	14.8	15.4	15.6	14.8			
13	64.3	63. »	62.2	62. »	62.5	12.4	13.8	14. »	12. »	11.6	75	O S O	très beau
14	60.3	60.5	59.9	59. »	59.1	13.3	14. »	14.2	12.5	11.8	77	S O	beau
15	59.9	60.1	60. »	60. »	60.8	12.2	13.9	14.3	13.3	12.9	79	S	id.
16	60. »	59.9	59.4	59.1	59.2	12.4	13.5	14.1	14. »	13.2	71	O S O soir	beau, voilé
17	58.2	58. »	57.8	57.7	57.5	14. »	14.8	15. »	13.8	13.7	69	O S O	voilé
18	57.7	58. »	58.4	59.5	60.5	13.4	13.8	13.7	12.1	12.4	85	S E	couvert, pluie

DATES	12	13	14	15	16	17	18
Températures Maxima	15.8	15. »	14.6	14.9	14.4	15.6	14.3
Températures Minima	11.6	10.5	10. »	10.2	10.7	12. »	11. »

Pluie tombée: 19^{mm}